Vérification des comptes de l'exercice 2021/2022 du Bridge-Club de Villers-Cotterets

Désignée en qualité de vérificatrice aux comptes par l'assemblée générale du 8 octobre 2021, j'ai vérifié les comptes 2021/2022 de l'Association le 3 octobre 2022.

Pour apprécier la sincérité des comptes, j'ai procédé aux contrôles d'usage en examinant les pièces justificatives des recettes et dépenses réalisées au cours de l'exercice.

Cet examen m'a permis de constater la bonne tenue matérielle des comptes et leur exactitude.

Les soldes des comptes bancaires vérifiés par mes soins correspondent aux écritures enregistrées.

Les produits de l'exercice 2021/2022 se sont élevés à 5490.06€ contre 1672.50€ au cours de l'exercice précédent.

Dans le même temps, les dépenses se sont élevées à 6016.36€ contre 2168.85€.

Il est à noter que l'évolution des dépenses et des recettes du club traduit son regain d'activité après une période marquée par la pandémie.

Le résultat comptable de l'exercice, soit un déficit de 526.30€, diminuera d'autant le report à nouveau.

En conclusion, j'estime que les comptes qui sont soumis à votre approbation sont réguliers et sincères.

Florence RICHARD